

## Les Cahiers des Dix



# Figures de maires

Léon Trépanier

Number 23, 1958

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1079966ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1079966ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

### ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Trépanier, L. (1958). Figures de maires. *Les Cahiers des Dix*, (23), 261–283.  
<https://doi.org/10.7202/1079966ar>



ALPHONSE DESJARDINS  
(1841-1912)  
22<sup>e</sup> maire de Montréal

# Figures de maires

Par LÉON TRÉPANIÉ

## ALPHONSE DESJARDINS

Ce n'est pas le récit d'une vie que nous offrons aux lecteurs du *Cahier*, en présentant Alphonse Desjardins, vingt-deuxième maire de Montréal; ce sera plutôt la rapide esquisse d'une carrière qui embrasse à peu près tous les domaines auxquels un homme doué peut consacrer ses talents.

Nous aurons quand même ajouté une page à tout ce qu'on a pu écrire sur lui, la plupart de ses biographes n'ayant consacré que quelques lignes aux activités municipales de ce grand citoyen.<sup>1</sup> Ce demi-silence est peut-être dû au fait que la carrière municipale de M. Desjardins fut la plus courte dont il soit fait mention dans l'histoire de la mairie de Montréal, depuis Jacques Viger.<sup>2</sup> Le maire Desjardins ne fut qu'un an en office et il éprouva même quelque difficulté à se faire ouvrir les portes de l'hôtel de ville, au lendemain de son élection.

Le voeu majoritaire de la population, et l'appui, presque unanime, de la presse anglaise et française, l'avaient pourtant porté à ce poste, mais on verra quels ennuis il eut à subir, avant de revêtir officiellement ses insignes d'office.

Son discours d'adieu à la vie municipale est un document que l'on conserve précieusement aux archives de la ville, parce qu'on n'y peut rien retrancher qui ne soit empreint de pur civisme.

À cause de ses principes rigoureux, de ses convictions religieuses profondes, des journaux qu'il combattait, alors qu'il dirigeait *L'Ordre* ou *Le Nouveau-Monde*, ont tenté de nous faire croire qu'il était étroit d'esprit. La plupart de ses contemporains nous font pourtant un tout autre por-

---

1. L'auteur d'une plaquette de plus de cent pages, fort intéressante d'ailleurs, sur la vie du sénateur Alphonse Desjardins, ne nous révèle son passage à la mairie de Montréal, qu'en nous faisant part de son refus de recevoir officiellement le commandant d'un vaisseau de guerre italien, dont le pays était en rupture avec la papauté.

2. Exception faite, évidemment, pour M. Francis Cassidy, élu maire en février 1873 et qui décéda le 14 juin de cette même année.

trait d'Alphonse Desjardins. L'humour, les fines réparties, étaient quelques-uns des à-côtés agréables de cette nature sérieuse.

On chercherait en vain, chez les Montréalais de son époque, un hôte plus parfait que M. Alphonse Desjardins. C'est ce qui explique qu'il ait reçu, à sa table, plus que tout autre, peut-être, des personnages de tous rangs : princes, comtes, littérateurs, journalistes, écrivains et poètes, politiques et hommes d'affaires.<sup>3</sup>

### L'HOSPITALITÉ DE M. DESJARDINS

L'hospitalité de M. Desjardins était bien de l'époque. Elle était spontanée et imprégnée de cette atmosphère d'intimité qui est habituellement le privilège des membres d'une même famille. M. Desjardins aimait recevoir chez lui. Son époque était encore celle des familles nombreuses, par conséquent, des grandes maisons. Clubs et hôtels n'avaient pas, comme aujourd'hui, une attirance particulière pour les réunions familiales ou les réceptions intimes.

A sa maison de Terrebonne, M. Desjardins pouvait accueillir facilement une cinquantaine de personnes. « Ces réunions de famille, comme il en jouissait, comme il y pensait d'avance, comme il était heureux, les dernières années surtout, lorsqu'il pouvait donner à ces fêtes toute l'ampleur que désirait sa tendresse », a écrit l'un de ses enfants. La journée traditionnelle du Premier de l'An était surtout, pour lui, l'occasion de manifester son allégresse. A son dernier Jour de l'An, celui de 1912, une joie inattendue lui était réservée.

---

<sup>3</sup>. Bien que nous consacrons, un peu plus loin, quelques paragraphes à cet aspect de sa vie privée, il nous vient à la mémoire un incident qui illustre jusqu'à quel point ses propres invités savaient concilier leurs habitudes avec les principes qui réglaient la vie de leur hôte. Nous en empruntons le récit à l'un de ses biographes :

« Un jour, madame Desjardins reçoit un télégramme d'Ottawa : « M. Mackenzie Bowell, sir Charles Tupper, avec sept amis, dînent avec nous ce soir ». Rien d'insolite en cela. Mais madame Desjardins songe. Ils sont protestants. Après un instant : « le dîner sera maigre, mais nous leur offrirons un plat gras ».. Le dîner commence. Le plat gras fait son apparition. Madame Desjardins remercie. On le présente à l'honorable premier-ministre Bowell. Il remercie aussi : « Je connais la loi de votre Eglise, dit-il, et je la respecte ». Le plat fait le tour de la table et revient intact à la cuisine ».

Madame Desjardins, par une délicatesse d'hôtesse expérimentée, n'avait pas voulu imposer à ses invités, en ce jour maigre du vendredi, une règle à laquelle des protestants n'étaient pas tenus de se conformer, mais ces derniers, par un geste non moins délicat, ne pouvaient mieux exprimer le respect qu'ils avaient pour leurs hôtes. Cf. *Le Sénateur Desjardins, journaliste et homme public* (1841-1912), par J.-J. A., Montréal 1944.

On venait de se mettre à table quand la cloche sonna, et un messenger remit à l'un des enfants un télégramme destiné au chef de famille. C'était un message du fils aîné, l'unique absent de la fête, missionnaire en Alaska. De sa retraite au pays des neiges et des glaces, le jeune prêtre lui adressait ses souhaits et le bénissait.

L'une de ses petites filles, à qui je rappelais dernièrement l'incident, me disait : « J'assistais moi-même à cette fête; j'étais toute petite, mais quand je vis le regard du grand-père s'illuminer puis se mouiller de larmes, mon âme d'enfant en éprouva une grande joie car je compris que le mystérieux message avait remué le cœur du grand-père ».

Le jeune missionnaire de 1912 est encore vivant, presque nonagénaire, mais je suis sûr que lorsqu'il lira ces lignes, il éprouvera lui-même une certaine joie à revivre ce souvenir.

L'hospitalité du sénateur Desjardins ne se limitait pas au domaine familial; notre concitoyen aimait recevoir chez lui, et fréquemment. C'est qu'il aimait, en de telles occasions, s'entretenir avec ses hôtes comme il l'aurait fait avec les membres de sa propre famille. Quand il reçut à sa table le comte de Paris et, plus tard, le prince Lucien Bonaparte, ces derniers éprouvèrent probablement, pour la première fois, au cours de leur courte visite chez nous, le charme hospitalier, d'une famille canadienne-française, typiquement bourgeoise et aux goûts affinés.

Car, dans ces sortes de réunions, les traits d'humour du sénateur, comme d'ailleurs ses connaissances de la politique internationale et des lettres, fournissaient à ses hôtes un menu varié de sujets.

L'ami Malchelosse, héritier des confidences de Benjamin Sulte, son maître en érudition, aura contribué à compléter ce tableau en me fournissant le menu d'une réception chez M. Alphonse Desjardins, à l'occasion de la publication dans la *Revue Canadienne*, du centième article de Benjamin Sulte.<sup>4</sup> Le 18 décembre 1886, le secrétaire de la revue, M. Charles-

<sup>4</sup> Il s'agit ici de la deuxième *Revue Canadienne*. La première de ce nom avait été fondée en 1845 par l'avocat Louis-O. Létourneux qui en fut en même temps le rédacteur en chef. Elle n'eut que trois ans d'existence. La seconde *Revue Canadienne*, dont M. Alphonse Desjardins avait été, pendant quelques années, directeur, fut fondée en 1864 et cessa d'exister en décembre 1922. Depuis 1907, Mgr Bruchési en était le propriétaire. Parmi ses collaborateurs, mentionnons : l'abbé Elle-J. Auclair, les poètes Nérée Beauchemin, William Chapman, Albert Lozeau et Adolphe Poisson. Egalement, des hommes de lettres et historiens comme Errol Bouchette, Thomas Chapais, J.-B. Lagacé, Hector Garneau, Alphonse et Ernest Gagnon, J.-L.-K. Lafamme, les sénateurs Pascal Poirier et T.-T. Bernier, Adjudant Rivard, Edouard Montpetit, Eustache et L.-A. Prud'homme, A.-B. Routhier, Benjamin Sulte et des journalistes comme Omer Héroux, Gaston et Louvigny de Montigny, Jules Tremblay, Jules Fournier, Amédée Denault, Madeleine-Gleason Huguenin, Albert Laberge.

M. Ducharme, convoquait les membres du bureau de direction de la revue, à une réunion, pour la clôture des travaux de l'année, devant être tenue le jeudi soir 23, chez M. Alphonse Desjardins, député, au No. 1529 rue Ontario. Et l'avis de convocation ajoutait : M. Benjamin Sulte sera présent.

Ce dernier avait d'ailleurs reçu de M. Desjardins une invitation à dîner pour ce même jeudi du 23 décembre.

Une plaquette-souvenir, de 32 pages, fut publiée sous le titre de : *Le Premier Centenaire de la Revue Canadienne*, préfacée comme suit :

« Ne pas faire erreur : *La Revue Canadienne* n'a pas cent ans; M. Benjamin Sulte non plus; mais la Revue a de larges colonnes et M. Sulte a une bonne plume; et de 1864 à 1887, M. Sulte a su donner cent articles à cette revue mensuelle.

« Aussi les collaborateurs anciens et nouveaux de la Revue ont-ils accueilli avec faveur l'idée de fêter ce « centenaire » d'espèce nouvelle. Grâce à la munificence de M. Alphonse Desjardins, député d'Hochelaga, un ami des lettres et l'un des anciens propriétaires de la Revue, nous nous trouvâmes, le 23 décembre 1886, en présence d'un splendide menu revêtu pour la circonstance de couleurs littéraires.

« Ceux qui eurent le plaisir d'être présents se souviendront longtemps de ces quelques heures.

« Le dessert fut, croyons-nous, le premier de ce genre donné au Canada et le plus délicat pour des gourmets littéraires ».

Ces derniers furent bien servis par des pièces en vers de Pierre-J.-O. Chauveau, Alfred Garneau, Napoléon Legendre, Pamphile Le May, F.-G. Marchand, Adolphe Poisson, Ernest Marceau, P.-B. Mignault et Gonzalve Désaulniers ainsi que des pièces en prose par Edmond Mallet, de Washington, John Lespérance, Faucher de Saint-Maurice, L.-A. Prud'homme, de Saint-Boniface, J.-S. Raymond, Edmond Lareau et Joseph Desrosiers.

Quant au menu culinaire, il comportait comme pièce de choix un rôti de chevreuil aux « antiques traditions » et des cailles à la « laurentienne »,<sup>5</sup> avec tout le reste à l'avenant.

Quelque temps après, M. Desjardins marquait l'intérêt spécial qu'il portait aux bonnes relations entre le capital et le travail, en invitant à dîner chez lui les membres de la Société d'Economie Sociale, parmi les-

5. Par allusion aux *Laurentiennes*, un volume de poésies par Benjamin Sulte, paru en 1870.



quels les juges Baby et Jetté et, à l'issue du repas, on entreprenait l'étude des rapports entre le capital et le travail.

L'Union Allet, formée, comme on le sait, d'anciens zouaves pontificaux, ayant décidé de créer un centre récréatif pour jeunes gens, M. Alphonse Desjardins accepta volontiers la vice-présidence de l'organisation et partagea avec ses amis Alfred Larocque, Gustave Drolet, Séraphin Saint-Onge et autres la tâche de développer le « Casino », nom que l'on avait donné à l'association.

Ces quelques faits suffisent à illustrer l'un des traits du personnage dont nous esquissons actuellement le portrait. La sociabilité de M. Desjardins, sa large hospitalité qui faisait de son foyer la maison du bon Dieu, étaient une sorte de tradition qu'il avait héritée de son enfance, à la maison paternelle de Terrebonne, située dans l'un des endroits les plus charmants et les plus pittoresques que l'on puisse rêver.

« De ce lieu, l'oeil pouvait apercevoir, à travers les arbres touffus bordant la route, les eaux bleues de la rivière des Mille-Isles. Si, comme l'ont soutenu certains auteurs, les souvenirs et les tableaux de la jeunesse exercent quelque influence sur le caractère et les goûts de l'homme mûr, la vue quotidienne du riant panorama sur lequel se sont portés leurs regards d'adolescents, pourrait bien n'être pas étrangère à cet amour du Beau qui est l'apanage des trois frères ».<sup>6</sup> Et quand il aura terminé sa vie publique, c'est là qu'il se retirera définitivement pour y trouver une fin paisible.

## DU BERCEAU AU BARREAU

C'est à Terrebonne que naquit, le 7 mai 1841, Alphonse Desjardins, fils de Pierre-Edouard Desjardins et de Joséphine Panneton.

Au Collège Masson, voisin de la maison paternelle, le jeune Desjardins eut, parmi ses compagnons d'étude et de jeu, Rodrigue Masson, Louis-Olivier Taillon et Adolphe Chapleau. Après sa rhétorique, il entre au Séminaire de Nicolet où il a comme professeur de philosophie l'abbé Lafèche, plus tard évêque des Trois-Rivières. Il s'en va ensuite étudier le droit au Collège Sainte-Marie, à Montréal, la première école de Droit fondée au Canada.

La petite rue Saint-Gabriel, où le jeune avocat Desjardins fit ses pre-

<sup>6</sup>. Du *Monde illustré* du 7 janvier 1893, sous la signature de E. S. Les trois frères Desjardins, dont il est fait mention ici, étaient, en outre d'Alphonse, Edouard, médecin, qui fut le fondateur de l'Institut Ophtalmique de l'Asile de Nazareth, et Henri, oculiste, ancien zouave pontifical.

nières armes, était, avec les rues attenantes, Saint-Vincent et Sainte-Thérèse, le foyer de la profession légale et du monde des journaux. Rue Saint-Gabriel, les avocats Joseph Doutre, Médéric Lanctôt, Wilfrid Laurier, Elie Maurault, Gédéon Ouimet, Adolphe Chapleau, Arthur Valois, Sicotte, Rainville et Marsan, forment un noyau de professionnels de toutes nuances politiques dont la plume alimente fréquemment les journaux qu'ils ont comme voisins : *L'Ordre* et *L'Union Nationale*. Ces hommes fraternisent et discutent, même si demain ils auront à croiser le fer par la parole ou la plume. C'est dans cette ambiance où la pratique du Droit cédait le pas à la politique et aux duels de plume que le jeune Desjardins écoula sa courte carrière légale.

Avocat depuis mai 1862, il allait épouser, deux ans plus tard, Virginie Paré, fille d'un riche marchand de Montréal. Il était déjà, à ce moment, mêlé au mouvement littéraire auquel une élite de jeunes s'adonnait avec ardeur. Le Cercle Littéraire, fondé en 1857, lui avait confié la présidence en 1861; il avait aussi occupé le poste de secrétaire de l'Institut Canadien-français fondé en 1858.

En 1868, il abandonna temporairement le droit pour entrer en qualité de rédacteur à *L'Ordre*, fondé par Joseph Royal.<sup>7</sup>

Les élections fédérales approchaient, et chez les ultramontains du Québec, la plupart adhérents du parti conservateur, on s'inquiétait des idées avancées qu'une partie de la presse libérale de la province, dont *Le Pays* était l'organe officiel, tentait de semer au sein de notre population. C'est alors qu'Alphonse Desjardins convoqua chez lui un groupe de directeurs et rédacteurs de la presse catholique de la province.<sup>8</sup> C'est à cette

7. « Deux ans après son entrée à *La Minerve* (1859), Joseph Royal fonda, avec Cyrille Boucher et quelques autres écrivains de marque, un journal appelé *L'Ordre*. Cette feuille, rédigée par des jeunes gens brillants, fit du bruit. Les directeurs ne se souciaient guère de faire du journalisme payant. On se grisait d'une idée noble, émouvante, et on la lançait devant le public, toute fraîche éclosée. A *L'Ordre*, on ne tenait guère compte des ménagements que comporte un journal de parti... Toutefois, ce journal était privé de patronage... Le temps n'était pas favorable à un journal de cette allure et, après plusieurs années de joutes brillantes, *L'Ordre* rentra dans le silence, ou, si l'on aime mieux, le silence entra dans *L'Ordre* ». Cf. 2e série, tome X. L.-A. Prud'homme, « L'hon. Joseph Royal », *M. S. R. C.*

8. La maison où se tint la réunion, maison de pierre au milieu d'un jardin, était située à l'angle sud-est de Dorchester et Mansfield, en bordure de ce qui est aujourd'hui l'Hôtel Reine-Elizabeth. Parmi les invités se trouvaient: A.-B. Routhier, de Kamouraska, F.-X. Trudel, plus tard sénateur et fondateur de *L'Étendard*, Cléophas Beausoleil, rédacteur en chef du *Nouveau-Monde*, Pierre McLeod, rédacteur du *Journal des Trois-Rivières*, l'avocat et ex-zouave pontifical B.-A. Testard de Montigny, l'avocat Sévère Rivard, le docteur Edouard Desjardins, frère d'Alphonse, les avocats L.-O. Tallon et S. Pagnuelo, et le chanoine Lamarche, censeur au *Nouveau-Monde*.



réunion que fut lu, relu et finalement adopté le « Programme catholique » qui devait avoir beaucoup de répercussion dans les milieux religieux et politiques de la province.

Il n'y a pas à s'en étonner d'ailleurs puisque, en outre de l'adhésion entière à l'enseignement de l'Eglise catholique, le programme proclamait l'attachement « dévoué et persévérant », de ses adhérents, « au parti conservateur et son appui loyal aux chefs actuels du parti ».

Alors que NN. SS. Laffèche, des Trois-Rivières, et Bourget, de Montréal, accordaient au programme leur vive approbation, l'archevêque de Québec, Mgr Taschereau, dans une lettre circulaire en date du 24 avril 1871, déclarait « qu'il ne saurait autoriser aucun membre du clergé de l'archidiocèse de Québec, à dépasser les limites tracées par le 4<sup>e</sup> Concile de Québec », ajoutant que le « Programme catholique » avait été « formulé en dehors de toute participation de l'épiscopat ».

Cette réticence de la part d'une partie de l'épiscopat n'empêcha pas la presse ultramontaine de faire campagne en faveur du « Programme catholique », lequel d'ailleurs, au point de vue doctrinal, n'offrait rien que de louable.

Pendant que la campagne fédérale, en vue des élections générales, s'amorçait, M. Desjardins fit un voyage à Rome et, à son retour, il entra au *Nouveau-Monde* comme directeur. En cette même année 1872, M. Desjardins fut honoré par Rome du titre de Chevalier de l'Ordre de Pie IX, pour son active participation, en 1868, à l'organisation des Zouaves Pontificaux canadiens et pour les bons combats qu'il n'avait cessé de livrer comme journaliste catholique militant.

Les élections générales de 1872 reportèrent le gouvernement conservateur au pouvoir, mais cette fois avec une majorité fort réduite, la défaite de sir Georges-Etienne Cartier, dans Montréal-Est, ayant été fort douloureuse aux partisans de sir John-A. Macdonald.

Le contrat pour la construction du chemin de fer du Pacifique ne tarda pas à précipiter une crise au sein du cabinet Macdonald et, deux ans plus tard, en 1874, de nouvelles élections générales avaient lieu.

## DÉPUTÉ AUX COMMUNES

M. Desjardins fut alors invité par un groupe important de citoyens à briguer un siège aux Communes. Ce fut comme candidat conservateur indépendant qu'il se présenta devant l'électorat de la division d'Hoche-

laga, l'une des plus vastes au Canada. Elle comprenait en effet, non seulement toute l'extrémité est de l'île : Sault-au-Récollet, Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles, Longue-Pointe, mais aussi plusieurs faubourgs de la ville, tels le Mile-End, Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce, Coiteau-Saint-Louis, Hochelaga, Saint-Henri et Sainte-Cunégonde.

Le 22 janvier 1874, jour de l'appel nominal, aucun adversaire ne s'étant présenté, M. Desjardins fut élu par acclamation député d'Hochelaga aux Communes. Mais le parti conservateur que M. Desjardins avait toujours appuyé était renversé, et les libéraux, ayant pour chef Alexander Mackenzie, étaient portés au pouvoir.

Bien que dans l'opposition, le nouveau député d'Hochelaga ne tarda pas à s'imposer à l'attention de la Chambre. Quelques mois auparavant, il avait temporairement interrompu ses activités comme journaliste, son élection à la présidence de la Banque Jacques-Cartier et d'autres intérêts lui ayant imposé de nouvelles préoccupations. Le Parlement allait désormais occuper la plus grande partie de son temps.

Aussi, l'activité qu'il déploya en Chambre, lors des débats sur la question des écoles du Nouveau-Brunswick, sur l'agitation métisse au Nord-Ouest et sur d'autres sujets, lui vaudra-t-elle, de la part de ses électeurs, un renouvellement de mandat, pendant dix-huit ans consécutifs.

Les conservateurs reprirent le pouvoir à Ottawa, en 1878, et M. Desjardins dut subir l'une des pires luttes de sa carrière.

Quelques mois après, en février 1879, le décès de madame Desjardins vint assombrir son foyer. Quatre enfants, dont le plus jeune n'avait que trois ans, était nés de ce mariage.

En cette même année, le député d'Hochelaga abandonnait définitivement le journalisme pour se consacrer aux sujets épineux qui retenaient déjà l'attention du pays. La question qui passionnait le plus l'opinion publique, à ce moment, était le soulèvement des Métis de l'Ouest. Le régime conservateur allait subir de nouveaux assauts, ceux-ci plus sérieux que ceux qui avaient amené sa chute en 1874.

## L'AFFAIRE RIEL

Comme tous les politiques de l'époque, tant à Québec qu'à Ottawa, Alphonse Desjardins ne put s'écarter du mouvement d'agitation causé par ce soulèvement et surtout par l'arrestation et la condamnation de Louis Riel.

Nous avons rappelé, dans le dernier *Cahier*, quelques-uns des incidents politiques les plus marquants suscités par cette affaire.

Charles-Joseph Coursol, dont nous avons retracé la carrière, fut le compagnon de lutte d'Alphonse Desjardins, au cours des événements qui séparèrent tant de frères d'armes politiques.

Dans le volume qu'il a consacré à Louis Riel, Robert Rumilly nous apprend qu'en 1870, M. Alphonse Desjardins avait hébergé le chef métis chez lui. Grand ami de la famille Masson, il savait que madame Masson, mère du lieutenant-gouverneur, avait payé les études du jeune Riel chez les Sulpiciens; il ne pouvait d'ailleurs rester indifférent aux attentions dont Riel était l'objet de toutes parts, à Montréal particulièrement.

La condamnation à mort de Louis Riel, en août 1885, rallia le député Desjardins au mouvement général de protestation. Aussi prit-il, avec Désiré Girouard et Louis Beaubien, l'initiative de démarches pressantes auprès du gouvernement d'Ottawa en faveur de Riel. « Parce que Riel s'est trompé, doit-on l'abandonner à son malheur? », s'était-il écrié dans une assemblée à la Longue-Pointe.

Le 13 novembre, sur l'initiative de Désiré Girouard et d'Alphonse Desjardins, une dizaine de chefs conservateurs envoient à sir John-A. Macdonald le télégramme suivant : « Dans les circonstances l'exécution de Riel serait un acte de cruauté dont nous repoussons la responsabilité ». Ce télégramme, comme on le sait, n'eut aucun effet sur le cabinet d'Ottawa, puisque trois jour après, la sentence de mort contre Riel était exécutée.

M. Desjardins quitta alors, momentanément, le parti conservateur pour se joindre, avec vingt-quatre de ses collègues du Québec, au nouveau parti National, fondé à l'issue d'une assemblée monstre tenue au Champ de Mars le 22 novembre. A cette réunion, le député d'Hochelaga avait été l'un des orateurs.

L'action du cabinet Macdonald, en donnant suite à la sentence de mort prononcée contre Riel, aurait éloigné indéfiniment M. Desjardins du parti conservateur si, plus tard, la question de réciprocité commerciale avec les Etats-Unis ne s'était posée de façon tranchante au parlement canadien, et n'avait fourni ainsi un louable prétexte aux refroidis d'hier, pour rentrer dans les rangs.

Dans l'intervalle, Alphonse Desjardins et quelques-uns de ses amis ne continuèrent pas moins à faire campagne dans la province contre les responsables de la mort de Riel. Au cours d'une assemblée tenue à Bienville, près de Québec, Alphonse Desjardins et deux de ses amis conservateurs, Edouard Guilbault, député de Joliette, et Guillaume Amyot, député

de Bellechasse, n'hésitèrent pas à renier leur ancien chef Macdonald. Le 1er décembre on vit même M. Desjardins participer, à Saint-Jérôme, à une assemblée convoquée par le maire libéral Melchior Provost, et flétrir Chapleau, député de Terrebonne, qui s'était excusé de ne pouvoir assister.

A la rentrée de la Chambre, en février 1886, le député d'Hochelaga passa du côté de l'opposition et, le 24 mars, il appuyait, avec quinze de ses collègues conservateurs de la province, la motion Landry, blâmant le gouvernement au sujet de l'affaire Riel.

Mais même en politique, le beau temps succède aux tempêtes, et M. Desjardins reprit sa place au sein du parti, la question de réciprocité l'ayant rapproché davantage de ses amis.

En 1890, il était l'auteur d'une brochure intitulée : *La Réciprocité, c'est l'Annexion*. M. Desjardins avait été l'un des grands artisans de la lutte de son parti contre la Réciprocité.

Deux ans plus tard, cependant, il exprima le désir de se retirer comme député et il fut nommé au Sénat, mais il allait être invité incessamment à fournir une collaboration plus étroite au mouvement de rénovation municipale auquel il avait déjà d'ailleurs pris une part active.

## ÉLECTION À LA MAIRIE

Représentant aux Communes de la plus grande circonscription de l'île, il s'était intéressé particulièrement au développement économique de Montréal. En 1888, il avait même été invité à se joindre à un mouvement de réforme municipale.

Dans une réunion tenue au Windsor, le 24 janvier 1888, un groupe de citoyens jetaient les bases d'une association destinée à collaborer plus étroitement avec le conseil municipal pour l'avancement économique de la cité.

Parmi les personnages qui avaient pris part à cette réunion, outre M. Desjardins, il y avait des figures très en vue, comme celles de F.-X. Perrault, George Washington Stephens, Walter Paul, Louis Beaubien, A.-F. Gault, J.-R. Dougall.

Bien que la réunion n'eût manifesté aucun antagonisme contre l'administration municipale, on y avait néanmoins conclu à la nécessité d'une surveillance plus étroite des faits et gestes des mandataires des contribuables.

Si l'on se reporte aux questions qui firent l'objet des discussions à

cette réunion de janvier 1888, on constate qu'elles ne diffèrent guère de celles qui figurent aujourd'hui encore dans les débats à l'hôtel de ville : annexion de territoire, élargissement des rues, création de boulevards, développement des parcs, amélioration du hâvre, autonomie municipale.

Croirait-on qu'à cette réunion de 1888, il fut question de la construction d'un chemin de fer élevé, projet soumis par un M. Dugald Graham, qu'un comité fut chargé de mettre à l'étude. Cette étude, entreprise il y a soixante-dix ans, n'a encore donné aucune solution, pas plus d'ailleurs que la question d'un metro soulevée en 1913 et que l'on étudie encore.

Vers la fin de 1892, de fortes pressions furent exercées sur M. Desjardins pour lui faire consentir à disputer le fauteuil de la mairie, occupé depuis deux ans par James McShane, un vétéran de la politique municipale, politicien de carrière, et qui avait signifié son intention de solliciter un nouveau terme.

James McShane, « People's Jimmy », idole du Griffintown, était l'un des politiciens les plus roués du district. En 1891, il avait fait mordre la poussière à Jacques Grenier qui avait, lui aussi, sollicité un troisième terme à la mairie, mais, bien que protégé par Honoré Mercier, dont il avait été le ministre des Travaux Publics en 1887, il avait été défait comme député de Montréal-Centre en mars 1892.

McShane était résolu à venger sa défaite comme député en s'accrochant à son fauteuil de maire et il allait avoir recours à tous les moyens possibles pour y arriver. La campagne s'annonçait également comme devant être une lutte entre rouges et bleus; aussi la presse anglaise, moins le *Herald*, prit-elle position pour M. Desjardins qui pouvait également compter sur *La Minerve*, le grand quotidien du matin.

Le 23 janvier, l'organe conservateur écrivait : « Nous regrettons de constater que M. McShane persiste à maintenir sa candidature, quand l'immense majorité de la population française réclame, comme de droit, un maire de son origine ».

Après avoir représenté le comté d'Hochelaga aux Communes pendant dix-huit ans, M. Desjardins pouvait compter sur l'appui que sa brillante carrière de député lui méritait, mais l'astuce McShane réussit à faire surgir une nouvelle candidature canadienne-française le jour même de l'appel nominal, le vendredi 20 janvier 1893. Ce fut celle de M. J.-Damien Rolland, échevin du quartier Hochelaga depuis 1882, après en avoir été le maire alors que Hochelaga formait une municipalité.

En 1892, il avait cependant été défait comme échevin dans Hoche-

laga, mais le quartier anglais de Saint-Antoine n'avait pas hésité à l'élire par acclamation comme son représentant au conseil municipal.

M. Rolland venait à peine d'arriver d'Europe quand il céda aux pressions exercées auprès de lui. Les perspectives d'une victoire contre M. Desjardins lui paraissaient d'autant plus certaines qu'il venait de réussir, en Europe, un emprunt avantageux pour la ville de Montréal, et que les journaux n'avaient pas manqué de l'en féliciter.

Mais ce n'était pas la victoire de M. Rolland que le maire McShane avait envisagée en faisant surgir cette nouvelle candidature canadienne-française. Il comptait évidemment sur la division du vote canadien-français et sur l'efficacité d'une machine électorale bien huilée.

Le bon sens prévalut chez M. Rolland qui ne tarda pas à deviner que sa candidature allait mieux servir les intérêts de M. McShane que ceux de la cité et, le 28 janvier, quelques jours après avoir été mis en nomination, il annonçait son retrait de la lutte.

La campagne touchait alors à sa fin puisque l'élection était fixée au 1er février et, chez les sympathisants du candidat canadien-français, elle se fit au cri de : « Pas de troisième terme pour le maire McShane ou tout autre. Votons Desjardins ».

Malgré le retrait de M. Rolland de la lutte, la partie ne sembla pas perdue pour le bouillant M. McShane et, profitant d'une technicité de la charte, ses amis engagèrent des procédures judiciaires pour empêcher la tenue de l'élection du 1er février, sous prétexte qu'elle était illégale. Le greffier de la ville, M. L.-O. David, était à ce moment retenue chez lui par une forte indisposition et M. René Bauset, son assistant, eut la tâche de diriger l'élection.

En dépit des plaidoiries de l'honorable Rodolphe Laflamme et de M. Ethier, conseillers juridiques de la Cité, le juge Doherty accorda l'injonction contre la tenue de l'élection le mercredi 1er février.

Le greffier passa outre toutefois et l'élection à la mairie eut lieu telle que fixée par le principal officier municipal.

Le sénateur Desjardins recueillit 8,848 votes et M. McShane 8,692. Les quartiers anglais comme Saint-Antoine et Saint-Laurent donnèrent de substantielles majorités à M. Desjardins alors que M. McShane obtint des majorités dans Sainte-Anne, Sainte-Marie, Hochelaga et Saint-Gabriel, les autres quartiers ayant favorisé le sénateur Desjardins.

Lorsque vint cependant le recomptage des votes, on découvrit que dans le quartier Sainte-Anne, 2563 bulletins avaient été déposés alors que



le nombre de votants n'était que de 2551, M. McShane ayant obtenu l'énorme majorité de 1168 votes sur son adversaire dans ce seul quartier.

Le lendemain, la *Gazette* écrivait ce qui suit : « La corruption et le « télégraphe » qui ont toujours mis en relief le quartier Sainte-Anne et en ont fait une disgrâce pour la ville, furent encore en évidence hier ».

La *Gazette* insista également pour la tenue d'une enquête sur les fraudes électorales commises lors de l'élection dans le quartier Sainte-Anne; *La Minerve* y alla également d'un long éditorial intitulé : TÉLÉGRAPHES.

Le 13 février, la Cour Supérieure confirmait la légalité de l'élection du 1er février et le 21 du même mois la Législature valida à son tour les dernières élections municipales.

Pour la première fois que le sénateur Desjardins prenait contact avec la vie municipale, son expérience n'était guère encourageante et il n'y a pas lieu de s'étonner si M. Desjardins a été le seul maire à Montréal, élu par le suffrage populaire, à ne pas vouloir occuper les fonctions pour plus qu'une année.

## L'AFFAIRE DU COLLIER

Bien qu'officiellement élu maire de Montréal, le sénateur Desjardins eut à subir de nouveaux ennuis, avant son entrée en fonctions. M. McShane n'avait pu digérer sa défaite aux mains du sénateur, d'autant plus que la presse en général avait accueilli avec satisfaction son échec.

Les journaux n'avaient-ils pas révélé que quinze jours avant l'élection à la mairie, M. McShane, adversaire acharné de la Compagnie d'éclairage électrique Royale, s'était introduit discrètement dans l'étude du notaire Martin et avait apposé sa signature au bas d'un contrat entre la ville et la compagnie.

L'astucieux politicien avait espéré que la chose serait tenue secrète jusqu'après l'élection du 1er février, mais les journaux avaient éventé la mèche avant le scrutin.

Une telle indiscretion n'avait guère favorisé les chances de M. McShane auprès d'un fort groupe de contribuables bien-pensants, moins sensibles que d'autres aux appels des *hustings*.

Les amis politiques de l'idole de Griffintown étaient encore fort nombreux, et ils espéraient que les embarras qu'on pourrait susciter au nouveau maire, avant même qu'il n'entrât officiellement en fonctions, pourraient

entraîner de nouvelles procédures judiciaires que le nouveau titulaire pourrait difficilement supporter.

Le sénateur Desjardins n'était cependant pas homme à se laisser prendre au piège. Dans ses dix-huit années de luttes heureuses pour la conquête d'un siège aux Communes, il avait eu à combattre de redoutables adversaires. On se souvenait, en particulier, de la lutte qu'il avait eu à soutenir contre le fameux Médéric Lanctôt, en mars 1891, alors qu'il avait réussi à conserver son fauteuil de député d'Hochelaga aux Communes, en obtenant une majorité de 1460 voix contre le bouillant politicien.

Or, il advint que le matin du 17 février, huit jours avant l'inauguration du nouveau Conseil, on constata que le collier d'office du maire était introuvable dans l'Hôtel de Ville. Une enquête révéla que le précieux objet était chez M. McShane et on donna ordre au concierge Lamarre d'aller le réclamer immédiatement de l'ex-maire.

—« J'irai le porter moi-même », aurait répondu ce dernier.

Le lendemain, un samedi, vers dix heures du matin, M. McShane pénètre dans l'Hôtel de Ville, portant sous le bras une serviette contenant le collier. Sans plus de façon il se rend dans la pièce même où le maire Desjardins est en train de dépouiller sa correspondance, se débarrasse de son pardessus qu'il accroche à une patère, et se met à arpenter la pièce, son bonnet de fourrure sur la tête. Interpellant le maire nouvellement élu, il lui signifie que lui, James McShane, est encore maire de Montréal et qu'il a le droit d'occuper les appartements de la mairie.

Les journalistes ayant été alertés arrivent en toute hâte dans l'antichambre du cabinet du maire et M. McShane les invite à le suivre chez le maire. Surpris d'une visite qu'il n'a pas sollicitée, M. Desjardins prie les journalistes de vouloir bien se retirer, absorbé qu'il est par le dépouillement d'un abondant courrier. M. McShane se rebiffe cependant et dit aux gens de la presse qu'ils sont chez lui et qu'ils peuvent rester. Les reporters cèdent cependant à l'invitation du maire Desjardins et se retirent, suivis du bouillant McShane qui leur déclare que les tribunaux auront bientôt à décider s'il est encore maire ou non.

« La question de la mairie menace de tourner au burlesque », disait *La Minerve* le surlendemain. « McShane paraît aussi inconsolable de ne plus être maire que Calypso le fut du départ d'Ulysse ».

M. McShane avait profité du fait que M. L.-O. David, greffier de la ville, retenu chez lui par la maladie, avait retardé de quelques jours la proclamation officielle du nouveau maire et il fallut un ordre du tribunal pour

le forcer de retourner à l'Hôtel de Ville le fameux collier, insigne de la plus haute dignité municipale.

Le bouillant fils d'Erin avait tout de même provoqué un incident qui avait quelque peu consolé ce Griffintown dont il restait l'idole. Le quartier lui avait, on s'en souvient, prouvé sa loyauté, puisqu'à la suite de l'élection du 1er février, on s'était aperçu que bien que le nombre de votants dans le quartier Sainte-Anne fût de 2,551, 2563 bulletins avaient été enregistrés. Il est évident que l'enthousiasme des partisans de « People's Jimmy » avait dépassé les bornes.

### INAUGURATION DU NOUVEAU CONSEIL

Le 20 février, le nouveau Conseil se réunit, en séance solennelle, en présence d'un grand nombre d'invités de marque. Dans le public, une certaine curiosité s'attachait à cette première séance présidée par un parlementaire d'expérience, homme d'affaires de haute réputation, car le nouveau maire en était à ses premiers contacts avec l'administration de la cité et l'aréopage municipal groupait plusieurs vétérans avec lesquels il lui faudrait compter pour mener à bien les affaires de la cité.

Parmi ces derniers, il y avait des artisans éprouvés de la politique municipale comme H.-B. Rainville, J.-O. Villeneuve, Raymond Préfontaine, J.-R. Savignac, N.-A. Hurteau, James McBride, Joseph Bumbray, que le sénateur Desjardins avaient eu souvent l'occasion de rencontrer en dehors de l'enceinte municipale.

Le discours d'inauguration du maire nouvellement élu ne manqua pas d'impressionner même les vieux routiers du Conseil, car, à peine avait-il, en matière de préambule, remercié la population de l'honneur qu'elle venait de lui conférer qu'il entra dans le vif du sujet : « Si les circonstances toutes spéciales, au milieu desquelles le Conseil est appelé à inaugurer les travaux de la présente année, dit-il, ont déjà créé de regrettables malentendus et soulèvent encore de pénibles préoccupations, elles n'en comportent pas moins de salutaires leçons dont, j'en suis sûr, chacun de nous voudra faire son profit. Il est incontestable que la situation municipale est anormale, que des exagérations ont été commises, que des opinions extrêmes se sont manifestées dans le public et même jusque dans l'enceinte législative . . . Cependant il ne faut pas trop s'alarmer de cet état de choses; mieux vaut en tirer parti en remontant aux causes diverses qui ont pu le produire . . . »

Le maire Desjardins exprima ensuite la satisfaction qu'il éprouvait

de voir que les contribuables, « éveillés par une presse vigilante, semblent déterminés à suivre avec plus d'attention » les travaux de leurs mandataires; puis il s'empresse de dire que tout n'est pas sombre dans l'état des affaires municipales. Il rappelle alors tout ce qui a été fait par ses prédécesseurs pour le bien et l'avancement de la Cité, exprime l'avis qu'une révision de la charte est nécessaire, et insiste pour que l'on adopte comme règle invariable de ne jamais donner un contrat sans soumission, en raison des abus que la mise à l'écart de cette coutume a créés.

Après avoir exprimé l'espoir que le gouvernement fédéral continuerait à développer le port de Montréal, le maire Desjardins fit une revue des finances de la cité, et consacra la plus grande partie de son allocution à une analyse détaillée de tous les départements de la cité, en particulier du service d'hygiène, soulignant la nécessité de pourvoir à l'organisation d'un service d'hôpital pour le traitement des maladies contagieuses et pour leur isolement. Il conclut : « Qu'il me soit permis d'exprimer le vœu que les travaux du Conseil pendant la présente année sauront dissiper toutes les préventions, rétablir la confiance, et, avec l'aide de la divine Providence, porter tous les bons résultats que nous désirons tous voir se réaliser pour le bien commun ».

La presse montréalaise fit un accueil favorable au discours du maire Desjardins; chez les hommes d'affaires, en particulier, son élévation au poste de premier magistrat de la métropole avait créé une vive satisfaction.

Président de la Banque Jacques-Cartier et du Crédit Foncier du Bas-Canada, ancien directeur de la Compagnie de navigation Richelieu, puis vice-président de la Western Railway Company, sans compter ses autres postes de directeur dans des compagnies immobilières et des compagnies d'assurance, le sénateur Desjardins saura remplir utilement pour les contribuables montréalais sa carrière municipale d'une année, sans négliger ses devoirs parlementaires à Ottawa et ses intérêts d'homme d'affaires.

## STAGE DE MAIRE

Sous le maire Desjardins, Montréal entreprit à nouveau une vaste campagne de propagande dans le but de se faire connaître davantage à l'étranger.

Apôtre du tourisme, M. Desjardins favorisa tous les mouvements susceptibles d'attirer des visiteurs à Montréal. On a rappelé souvent que c'est durant son terme que l'on accueillit dans notre ville le plus fort contingent de congressistes étrangers jamais venus à Montréal.

Il s'agit du congrès de 15,000 membres de la Christian Endeavor Association qui se déroula du 5 au 18 juillet 1893. Cette société internationale, fondée en 1885 et dont le siège social à Boston commandait un effectif de plus de deux millions d'adhérents, avait hésité longtemps avant de faire le choix de Montréal comme lieu de réunion annuelle, la question de logement étant surtout celle qui devait diriger ce choix. Ce fut un tour de force pour Montréal que de loger ce congrès et les visiteurs que les cinq jours de manifestations leur réservaient.

Nous avons depuis un an le tramway électrique, et on peut s'imaginer ce qu'une telle affluence de visiteurs signifia pour les finances de la compagnie. En cette même année, le Pacifique Canadien bâtissait son terminus de l'Est, la gare Dalhousie, et, sous l'inspiration du maire Desjardins, une campagne fut lancée par tout le Canada invitant la population à visiter l'Exposition Provinciale qui allait s'ouvrir à Montréal le 4 septembre.

Durant la semaine que dura cette foire provinciale dont les vastes bâtisses occupaient un lopin de terre entre l'Avenue Mont-Royal et le Boulevard Saint-Joseph, plus de 50,000 visiteurs répondirent à l'invitation.

En cette même année 1893, s'ouvrait à Chicago une exposition mondiale au cours de laquelle devaient figurer trois grandes répliques des caravelles de Christophe Colomb. A la suggestion du maire Desjardins, on retint pendant plusieurs jours dans nos eaux ces trois petits navires historiques.

Le port de Montréal occupa tout particulièrement l'attention du maire Desjardins durant son terme d'office. En 1883, il avait accompagné à Ottawa une délégation nombreuse d'hommes d'affaires montréalais, pour faire assumer par le gouvernement la dette de la Commission du Port et depuis, aux Communes, il n'avait cessé de réclamer l'appui du gouvernement en faveur de l'amélioration du hâvre. Si on ajoute le programme des réceptions officielles, les débats au Conseil et tout ce qui peut s'attacher à une fonction comme celle de maire d'une grande ville, on doit conclure que le maire Desjardins n'avait pas été au-dessous de sa tâche.

## FÊTE D'ADIEU

Aussi fut-ce une surprise générale, en janvier 1894, quand on apprit que le maire Desjardins avait décidé de ne pas solliciter un nouveau man-

dat, et que l'échevin Villeneuve serait condidat à la succession.<sup>9</sup> Cette candidature ne rompaît nullement la coutume d'alternance qui existait jusque-là, coutume qui permettait à des citoyens de langue française et de langue anglaise et un représentant de la minorité anglaise catholique, d'occuper tour à tour le poste puisque M. Desjardins avait lui-même droit à un renouvellement de mandat.

Mais l'ex-maire McShane, qui avait tenté de rompre la tradition en 1893 en se portant condidat contre M. Desjardins, voulut renouveler sa tentative et il décida qu'il serait l'adversaire de M. Villeneuve.

La lutte entre l'échevin Villeneuve et l'idole du Griffintown ne fut guère différente de celle qui, l'année précédente, avait mis aux prises le sénateur Desjardins et l'ancien ministre des Travaux Publics dans le cabinet Mercier<sup>10</sup>. M. Villeneuve ne l'emporta pas moins par une majorité de 176 voix, presque celle que M. Desjardins avait obtenue contre le même adversaire en 1893. Le sénateur Desjardins saisit l'occasion pour assurer une entrée éclatante de son successeur à l'Hôtel de Ville.

Lord Aberdeen avait été nommé, quelques mois auparavant, gouverneur général du Canada. L'idée vint à M. Desjardins d'inviter le nouveau vice-roi à venir remettre les insignes d'office au maire J.-O. Villeneuve. Un tel geste donnerait un éclat spécial à la cérémonie et marquerait l'importance que l'on doit accorder au titre de premier magistrat de la cité.

Il sembla à M. Desjardins que la présence du représentant de la Reine à la séance d'inauguration du nouveau Conseil aurait une répercussion heureuse au sein de la communauté montréalaise; depuis quarante ans l'atmosphère de Concordia n'avait pas été imprégnée d'une aussi grande solennité.

Lord Aberdeen accepta l'invitation et, le 26 février 1894, en présence de nombreux dignitaires du monde diplomatique, de la magistra-

<sup>9</sup> Joseph-Octave Villeneuve avait été maire du village Saint-Jean-Baptiste, (plus tard Ville Saint-Louis), pendant dix-huit ans. A l'annexion de cette banlieue à Montréal, en 1885, il s'était fait élire au conseil municipal de Montréal pour représenter le quartier Saint-Jean-Baptiste et avait été réélu depuis sans interruption. Depuis 1886, M. Villeneuve représentait la division Hochelaga à la Législature provinciale, alors que M. Desjardins représentait le même comté à Ottawa. Tous deux fortement attachés au parti conservateur, ils étaient en outre mutuellement liés par de communs intérêts dans nombre d'entreprises commerciales.

<sup>10</sup> James McShane avait siégé au Conseil de 1869 à 1887, démissionnant en mars de cette même année alors qu'il fut nommé ministre des Travaux Publics dans le ministère Mercier. Il était député provincial de Montréal-Centre depuis 1877. En 1885 il fut élu aux Communes pour la division Sainte-Anne, en battant sir William Hingston. Il fut membre du Board of Trade et de la Commission du Havre.



ture, du barreau et de l'élite montréalaise, le gouverneur général du Canada consacrait officiellement l'entrée en fonctions du nouveau maire, à l'issue du discours d'adieu de l'honorable Alphonse Desjardins. Ce dernier s'exprima comme suit :

« Milord,

« Votre présence à cette séance d'inauguration d'un nouveau Conseil, est un grand honneur pour nous en même temps qu'une bien agréable surprise.

« Il nous faut remonter jusqu'en 1851, pour trouver dans l'histoire civique de Montréal un événement analogue. En cette année, le maire élu, l'honorable Charles Wilson fut revêtu des insignes de sa nouvelle dignité par lord Elgin, ce gouverneur général dont le nom cher et admiré parmi les amis du gouvernement responsable est resté si vivace dans la mémoire de notre population. À la distance de quarante-trois ans, vous consentez à renouveler cet acte gracieux, qui ne fait que confirmer les heureuses prévisions que nous avons formées dès l'arrivée de votre Excellence au milieu de nous. Sur l'insigne d'office se lit déjà une inscription rappelant l'investiture de 1851, mais il y a place pour y graver dans l'or de l'un de ses médaillons la date de ce jour et le nom populaire d'Aberdeen qui, désormais, sera accolé dans nos fastes civiques au nom de l'un de ses plus illustres prédécesseurs »

Et s'adressant aux membres du Conseil, l'ex-maire dit pourquoi il avait tenu à saluer l'entrée en office de son successeur :

« J'ai accepté de prendre part à la séance d'inauguration de ce nouveau Conseil, dit-il, afin de continuer la bonne tradition établie dès les commencements de l'organisation municipale en cette Cité, et qui s'est maintenue chaque fois qu'entre le maire sortant de charge et le nouveau maire, il pouvait exister ces rapports d'estime et de respect mutuels, sans lesquels tout échange de félicitations et d'expression de bon vouloir, serait dépouillé de ce qui seul, peut lui donner quelque valeur, la sincérité.

« En cette occasion, il m'est particulièrement agréable d'offrir à mon successeur M. Villeneuve, un sincère tribut de félicitations, d'abord, comme à un compagnon d'armes avec qui, dans les champs de la politique, j'ai soutenu maints combats pour le triomphe d'une même cause, et ensuite, comme à un citoyen méritant qui voit couronner ses services civiques de plus de vingt-cinq ans, par la plus juste position à laquelle la confiance de ses concitoyens pouvait l'élever ».

Après s'être réjoui de la bonne entente existant entre les deux principaux groupes ethniques de la population, M. Desjardins exprima le

voeu que l'on modifie la charte de façon à donner au maire les pouvoirs que comportent ses responsabilités et déplora la trop grande ingérence de la Législature provinciale dans les affaires de la cité. Il rappela ensuite les efforts accomplis par le dernier Conseil, dans le domaine des améliorations générales et de la finance puis, rendant hommage à ses anciens collègues du Conseil pour les bons procédés dont il avait toujours été l'objet de leur part, il ne manqua pas de souligner les excellentes relations qu'il n'avait cessé d'entretenir avec les chefs et les officiers des différents départements de l'hôtel de ville. Il termina comme suit : « Veuillez la Providence agréer les voeux que je forme pour le maintien de la prospérité de notre Cité, dans la paix et la concorde.

« Il ne me reste plus maintenant, Monseigneur, qu'à vous prier d'accomplir l'acte gracieux que votre illustre prédécesseur accomplissait dans des circonstances analogues, et d'honorer la ville et mon successeur, en investissant ce dernier des insignes de ses hautes fonctions »

## RETOUR À LA POLITIQUE ACTIVE

M. Desjardins avait alors cinquante-trois ans. Ayant succédé, deux ans auparavant, à sir Alexandre Lacoste, au Sénat, il n'avait pas perdu contact avec la politique fédérale au cours de son bref séjour sous la coupole de *Concordia*, et il n'allait pas tarder à retourner vers ses premières préférences.

Nous sommes en 1895. Le cabinet fédéral, présidé par M. Mackenzie Bowell, est aux prises avec la fameuse Loi Rémédiatrice, tendant à mettre fin à l'ostracisation des catholiques manitobains.<sup>11</sup> Le 4 janvier 1896, deux jours après l'ouverture de la session et l'annonce, dans le discours du Trône, d'une loi destinée à rendre justice aux catholiques manitobains, une crise ministérielle éclata et sept protestants faisant partie du cabinet Bowell, démissionnèrent.

Le 14 janvier, sir Mackenzie Bowell invite le sénateur Desjardins à

<sup>11</sup>. Le 2 février 1890, le gouvernement du Manitoba supprimait les écoles catholiques, diverses écoles séparées, et les propriétés scolaires des catholiques avaient été confisquées. A la suite de pressions de toutes sortes, le gouvernement fédéral avait été forcé de porter la chose au Conseil Privé qui, le 26 janvier 1895, rendit jugement en faveur de la minorité catholique, en décidant que le gouvernement fédéral pouvait restaurer, par une législation réparatrice, les droits des catholiques manitobains. Mais dans l'intervalle, des ministres canadiens-français, MM. Caron, Ouimet et Angers, avaient démissionné, puis repris leurs postes, seul M. Angers persistant dans sa décision, bien que M. Bowell eût décidé de présenter au Parlement une loi rémédiatrice.

le rencontrer à son bureau et, à la suite d'un long entretien, auquel sont présents quelques-uns des membres du cabinet, M. Desjardins accepte d'entrer dans le cabinet de sir Mackenzie Bowell à titre de Ministre de la Milice et de la Défense.<sup>12</sup> Son passage à ce ministère ne devait être que de courte durée, puisqu'il ne l'occupa que du 15 janvier au 30 avril 1896. La nomination de M. Desjardins en remplacement de M. Angers, ministre démissionnaire, avait quelque peu clarifié la situation par le retour de sept ministres anglais qui avaient eux aussi démissionné, mais sir Mackenzie Bowell ne put tenir le coup quand même et, à la suite de la prorogation du Parlement le 22 avril, il fut annoncé que des élections générales auraient lieu le 23 juin suivant. Sir Charles Tupper fut invité à former un nouveau ministère dont l'honorable Desjardins fit partie en qualité de Ministre des Travaux Publics. A l'invitation de sir Charles Tupper, M. Desjardins abandonna son siège au Sénat pour se présenter comme député dans Richelieu.

Le 23 juin 1896, M. Desjardins subissait la défaite dans Richelieu, en même temps que son parti était balayé du pouvoir et que Wilfrid Laurier assumait les fonctions de premier ministre.

M. Desjardins avait été par deux fois ministre, sous deux ministères différents; la première fois durant trois mois et demi, la seconde, pendant deux mois et huit jours.

Sa défaite dans Richelieu, la seule qu'il eût subie dans toute sa carrière politique, l'effondrement de son parti, mirent fin à sa carrière. Il avait alors cinquante-cinq ans. Désormais, jusqu'au terme de sa vie, il s'occupera de développer les institutions commerciales ou industrielles à la fondation desquelles il avait contribué.

Président de la Banque Jacques-Cartier pendant cinq ans, vice-président de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien, dès sa fondation, directeur de l'Association des Citoyens de Montréal, du Comptoir Immobilier du Canada, président fondateur de la Montreal Terra Cotta, président en 1899 de la Chambre de Commerce de Montréal, telles sont les principales activités qui occupèrent les dernières années de sa vie.

En 1909 il se retirait à Terrebonne, son village natal, où il décédait le 4 juin 1912, entouré de tous ses enfants après avoir reçu les derniers sacrements. Il avait bien servi sa patrie et l'Eglise, il avait été un modèle

---

<sup>12</sup> L'entretien entre le premier-ministre Bowell et M. Desjardins, au cours duquel le sénateur exigea de M. Bowell certaines garanties relativement aux droits des minorités catholiques est rapporté au texte dans un mémoire en possession du Père Desjardins, s.j., fils d'Alphonse Desjardins.

d'époux et de père, et Dieu devait le récompenser par une survivance qui allait répondre à ses aspirations de chrétien et de citoyen modèle.

Il n'est pas hors de propos de signaler ici que le doyen de l'illustre Société de Jésus, le Père Joseph Desjardins, âgé de quatre-vingt-onze ans, en repos au Collège Sainte-Marie, est l'un des fils de M. Alphonse Desjardins. Un autre de ses fils, le Père Paul Desjardins, est également au Collège Sainte-Marie. La lignée des fils de Loyola se sera continuée dans la famille Desjardins, puisque quatre des petits-fils d'Alphonse, les enfants de M. et Madame Arthur Laramée, ce dernier avocat et ancien juge de la Cour du Bien-Etre Social à Montréal, sont également Jésuites. La famille Laramée compte en outre deux prêtres séculiers et trois religieuses. Si l'on ajoute les quatre enfants, dont deux médecins, qui complètent cette famille de treize enfants, il faut conclure de nouveau que Dieu bénit les nombreuses familles.

### LA FAMILLE DESJARDINS

Pierre-Edouard Desjardins, père d'Alphonse, descendait de Claude Desjardins, né à Senlis (Ile-de-France) en 1649, qui épousa à Québec, le 12 janvier 1666, Marguerite Cardillon, née à Paris en 1651. Un de ses petits-fils, Jean, vint s'établir à Terrebonne en 1729, deux ans après la fondation de la paroisse. Pierre-Edouard, de Terrebonne, épousa Joséphine Panneton. Les enfants de ce mariage furent :

Louise et Alphonsine, des Soeurs de Sainte-Croix; Albina, des Soeurs de la Providence; Iphigénie, qui épousa le docteur Edmond Bourque, médecin en chef de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu; Elisabeth, qui épousa le docteur Louis Durocher, de l'Ecole de Médecine Victoria de Montréal; Edouard, fondateur de l'Institut Ophthalmique de l'Asile de Nazareth, et Henri, oculiste.

### LA FAMILLE ALPHONSE DESJARDINS

De son mariage avec Virginie Paré (1er mai 1864) M. Alphonse Desjardins eut sept enfants dont trois moururent en bas âge. Les autres furent : *Joseph*, jésuite, né le 3 septembre 1867; *Hubert*, avocat, né le 26 juin 1869; *Auréa* (Mme Louis-Joseph Morin), née le 31 janvier 1872; *Virginie* (Mme W. Mount), née le 11 novembre 1875 et décédée le 15 août 1953.

Seize enfants naquirent du second mariage de M. Desjardins avec Hortense Barsalou (24 mai 1880) dont sept moururent en bas âge. Les autres furent : *Charles-Henri*, né le 9 février 1881; *Hortense* (Mme Arthur Laramée), née le 13 mars 1882; *Hector*, né le 20 janvier 1883 et décédé le 5 avril 1951; *Annette* (Mme Léon Beauchamp), née le 5 janvier 1884 et décédée le 13 novembre 1957; *Marguerite* (Mme Léon Masson), née le 17 février 1888; *Laurette* (Mme S. McNicholls), née le 6 mai 1889; *Geneviève* (Mme Raoul Masson), née le 17 novembre 1892; *Paul*, jésuite, né le 12 juin 1894 et *Gabrielle* (Mme A. Bourgeau), née le 20 décembre 1899.

Léon Desjardins.